



Conseil économique et social

Distr. limitée
9 mai 2017
Français
Original : anglais/arabe/chinois/
espagnol/français/russe

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2017

13-16 juin 2017

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire*

Prorogations de programmes de pays en cours

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à la décision 2009/11 du Conseil d'administration, la présente note informe le Conseil d'administration de la première prorogation pour un an des programmes de pays pour le Lesotho, le Libéria et le Nicaragua, prorogations qui ont été approuvées par le Directeur général.

Projet de décision

Le Conseil d'administration

Prend note de la prorogation pour un an des programmes de pays pour le Lesotho, le Libéria et le Nicaragua, prorogations qui ont toutes été approuvées par le Directeur général et sont présentées dans le tableau ci-après.



Tableau

Première prorogation pour un an de programmes de pays en cours approuvée par le Directeur exécutif

<i>Programme de pays recevant une aide de l'UNICEF</i>	<i>Période initiale du programme</i>	<i>Année ou période de prorogation approuvée</i>	<i>Motifs de la prorogation</i>
Lesotho	2013-2017	2018 <i>Prorogation pour un an</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Alignement sur la prorogation du Plan de développement stratégique national 2012/2013-2016/2017 jusqu'en 2018. – Harmonisation avec la demande formulée par l'équipe de pays des Nations Unies qui souhaite voir proroger le Plan d'aide au développement des Nations Unies 2013-2017 pour un an, jusqu'en 2018.
Libéria	2013-2017	2018 <i>Prorogation pour un an</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Alignement sur la prorogation pour un an de la stratégie nationale de développement et de lutte contre la pauvreté, <i>Programme pour la transformation 2012-2017</i>. – Accorder suffisamment de temps pour la mise en œuvre des activités prévues par le descriptif de programme de pays actuel et interrompues lors de l'épidémie de maladie à virus Ebola. – Permettre une consultation avec le futur Gouvernement qui prendra ses fonctions en janvier 2018 après les élections nationales prévues pour novembre 2017. – Alignement sur la prorogation pour un an du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2013-2017 et le programme unique approuvé par le Gouvernement, qui couvre désormais la période 2013-2018.
Nicaragua	2013-2017	2018 <i>Prorogation pour un an</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Permettre la mise en œuvre d'une approche harmonisée avec les autres organismes des Nations Unies en vue de proroger le programme de pays pour un an. – Accorder du temps pour permettre au processus de programmation d'arriver à son terme.